

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 71 (1983)

Heft: [12]

Artikel: CH 91 : l'ASF aussi

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-277016>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Candidature de Lilian Uchtenhagen au Conseil Fédéral

Il nous est bien entendu impossible d'anticiper sur le résultat de l'élection du 7 décembre. Bornons-nous pour l'instant à rappeler que le choix d'une candidate par le groupe socialiste des Chambres Fédérales a déjà constitué une première dans l'histoire suisse. D'après un sondage réalisé par *l'Illustré*, 67 % de la population suisse estime qu'il est temps qu'une femme entre au Conseil Fédéral. Le nom de Lilian Uchtenhagen a été le plus souvent cité par les personnes interrogées pour la succession de Willi Ritschard.

Par ailleurs, l'Association Suisse pour les Droits de la Femme (ASDF), lors d'un séminaire sur « l'égalité dans les media » qui s'est tenu le 12 novembre à Berne (et sur lequel nous reviendrons dans notre numéro de janvier) s'est déclarée profondément réjouie par la désignation de Lilian Uchtenhagen par son parti. En tant qu'association hors-partis, l'ASDF s'est élevée contre la campagne de médisance menée par une certaine presse contre la candidate, et a décidé de se mobiliser pour la soutenir. Un effort de sensibilisation de l'opinion a été entrepris dans toute la Suisse par différents moyens. (FS)

D'Adaptation à Zèle

Sous ce titre, la Commission fédérale pour les questions féminines publie aujourd'hui la traduction française de son « ABC de l'égalité », rédigé en vue de la votation du 14 juin 1981. Plus complet, plus sérieux que celui de FS, il cherche à grouper un peu toutes les données juridiques, sociologiques, statistiques sur « l'émancipation des femmes et des hommes ». Un bon document de référence facile à manier. En rééditant aujourd'hui son lexique mis à jour et approfondi, la Commission fédérale a en vue les travaux de la prochaine législature. Elle veut procurer aux membres des Chambres « un instrument de travail politique plus solide encore, d'un usage quotidien... revendiquer de façon convaincante l'égalité des droits, lui donner la forme qui lui permettra de vivre. » (pbs)

CH 91 : l'ASF aussi

Nous avons fait état dans notre précédente édition d'une prise de position des représentantes de la Fédération Suisse des Femmes Protestantes, de la Fédération Suisse des Femmes Catholiques et de l'Association Suisse pour les Droits de la Femme concernant la place des femmes lors de la prochaine Exposition Nationale.

La présidente de l'Alliance de Sociétés féminines Suisses nous fait savoir que la représentante de l'ASF, Lore Schätti, adhère également en tout point à cette prise de position. C'est uniquement parce qu'elle était absente lors d'une séance qu'elle n'a pas pu la signer.

International

Colloque à l'UNESCO : féminisme, socialisme et pouvoir

Qui a dit que les femmes n'aiment pas les discussions théoriques et préfèrent le concret ? Le colloque qui a eu lieu à Paris les 13, 14 et 15 octobre sous les auspices du mouvement *Choisir* et dans le cadre de l'UNESCO prouve le contraire. Pour les participantes, en provenance de 21 pays, il s'agissait de débattre de multiples questions, axées sur le thème : féminisme et socialisme : même combat ?

Si pour bon nombre des oratrices, l'idéal socialiste est effectivement porteur des revendications féministes fondamentales, plusieurs d'entre elles ont souligné le clivage qui s'instaure entre féminisme et socialisme dans les pays où les socialistes sont au pouvoir. Pour la politologue autrichienne Edith Schlaffner, le pouvoir est corrompateur, et donc incompatible avec la poursuite de la lutte féministe. Pour Carola Bustello, membre du Parti Socialiste Ouvrier espagnol, et directrice de l'Institut des droits de la femme, l'avènement du socialisme n'a guère fait bouger les choses dans son pays en faveur des femmes.

Officialité et militantisme

D'autres participantes ont été moins sévères, comme la Danoise Helle Degn, qui en a appelé à une plus grande solidarité entre les femmes au pouvoir et les groupes féministes, ou comme la Grecque Chrysanti Laiou Antoniou, présidente du Conseil d'Egalité au parlement de son pays, qui reconnaît au pouvoir socialiste le mérite d'avoir au moins admis l'existence des discriminations dont les femmes sont victimes. Mais dans l'ensemble, la dualité de l'officialité et du militantisme a été reconnue par tout le monde, sauf par les représentantes de l'URSS et de la Chine (drôle d'idée d'assimiler ces pays à des pays socialistes !)

Par ailleurs, les partis socialistes ne sont pas exempts de tout relent de machisme. Pour Jo Richardson, députée travailliste britannique, son parti est encore très phallocrate. Et même Lionel Jospin, premier secrétaire du Parti Socialiste français, a admis que tous ses camarades sont loin d'être prêts à reconnaître l'oppression patriarcale qui, pour les femmes, double l'oppression capitaliste.

Un monopole des socialistes ?

Les représentantes de certains pays du tiers monde ont souligné la spécificité de leurs luttes, qui se situent dans un contexte économique et culturel très différent du contexte occidental.

Le colloque a aussi traité la question de savoir si le féminisme doit être considéré

comme un monopole des socialistes. Ce point de vue est inadmissible et archaïque selon Monique Pelletier, ancienne déléguée à la condition féminine sous Giscard d'Estaing. Par contre, Anita Gradin, ministre suédoise chargée de l'immigration et de l'égalité des sexes, estime que « les féministes non socialistes sont prises dans un véritable piège ».

Le débat reste ouvert. Ne serait-il pas souhaitable qu'il soit repris également en Suisse ?

Silvia Lempen

Source : bulletin AFI, 31 octobre - 6 novembre 1983

Etats-Unis : une nouvelle Bible

Y aura-t-il rupture du Conseil national des Eglises à cause d'une nouvelle traduction de la Bible, qu'on a voulue dépourvue de toute connotation masculine ? Dieu y est qualifié de père et mère, le Fils devient l'Enfant. Mais, comme on le sait, l'adjectif possessif en anglais varie selon le genre du possesseur. Ainsi, quand on parle de l'enfant de Dieu, il faut utiliser une périphrase : au lieu de : *God save his only Son*, on a : *God save God's only Child*. Seigneur (Lord) est remplacé par Souverain, et lorsque Jésus parle de lui comme du Fils de l'Homme, on a : Enfant de l'Humain. Si on parle d'Abraham, il faut lui adjoindre Sarah et même Agar. Certaines Eglises préconisent cette nouvelle version, d'autres la rejettent vigoureusement.

Tunisie : des progrès

Deux femmes sont entrées au gouvernement : l'une présidente de l'Association nationale des femmes, comme ministre de la famille et des questions féminines, l'autre, doyen de la faculté de médecine de l'Université de Sousse, comme secrétaire d'Etat à la santé. Ces deux postes viennent d'être créés. Parmi les Etats arabes, seules la Jordanie et la Syrie ont déjà des femmes dans le gouvernement. Par ailleurs, la Tunisie a déjà légalisé l'avortement et autorisé les femmes à introduire des actions en divorce.

Turquie : avortement légalisé

La solution des délais est entrée en vigueur avec la proclamation de la loi sur la planification familiale. Actuellement, on évalue à 300 000 par an le nombre des avortements clandestins. pbs